

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2021/042

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

Date de la Convocation

15/10/21

Date d'Affichage

28/10/21

Objet de la Délibération

**Noël 2021 des enfants du personnel
communal et des agents.**

L' an deux mille vingt et un, le vingt et un octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des loisirs , sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, GOMES, RECH, LOUBEAU, MARC, RANCHET, DASSENOY, PANAVILLE, LEROUX, DOLAGBENU, MONFRAIX, CHONG KEE, SANDOVAL, SARICA

Absents :

M. MEYER procuration à Mme TRIAES
Mme EVEN procuration à Mme PADRA
Mme DEGEILH procuration M. DOLAGBENU
Mme VITRICE procuration à M. SARICA
M. COMBLET procuration à Mme DASSENOY

Secrétaire : M. Panaville

Monsieur le Maire propose d'offrir un cadeau aux agents de la commune ainsi qu'à leurs enfants âgés de 0 à 16 ans inclus à l'occasion du Noël 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents :

- D'offrir pour le Noël 2021 un chèque Cadhoc d'une valeur de 50 euros :
 - aux enfants des agents de la commune âgés de 0 à 16 ans inclus,
 - à chaque agent du personnel communal,
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à cette décision,
- Dit que les crédits sont prévus au B.P. 2021.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

M le Maire,

Christophe Tountevich

